

Le Groupe commercial, qui demeure de loin le principal concepteur mondial d'appareils de traitement du cancer, a introduit un nouvel appareil de cobalthérapie appelé Brachytron. Cet appareil est capable de localiser à distance jusqu'à trois petites sources de cobalt 60 dans les cavités du corps en vue d'une radiothérapie interne. Il s'agit là d'une très grande amélioration par rapport aux techniques actuelles de traitement qui utilisent le positionnement manuel de sources externes.

En vertu d'un contrat passé avec le Groupe d'étude sur la pollution par les hydrocarbures, des mesures sont actuellement faites concernant les traces d'éléments trouvés dans les échantillons d'hydrocarbures provenant d'une variété de sources connues. On espère que ces travaux permettront l'établissement d'un dossier des caractéristiques particulières qui permettra l'identification des sources de pollution par les hydrocarbures. Le Groupe commercial a également inauguré un service d'analyse des éléments en quantités infinitésimales à l'intention du gouvernement et de l'industrie. A l'aide des techniques d'analyse par activation neutronique, le service peut identifier les éléments et leur concentration dans les échantillons soumis. Ce service peut être spécialement utilisé afin de déterminer, par exemple, la présence de divers contaminants dans les sources de produits alimentaires et dans les tissus humains.

Le transport des matières radioactives est soumis à des règlements particuliers; de nombreux travaux de développement ont été effectués au cours des ans afin de satisfaire aux exigences de ces règlements.

La mise en vigueur du Traité de non-prolifération des armes nucléaires et des garanties contre l'utilisation non autorisée de matières fissibles, avec inspection effectuée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, a entraîné la mise au point de techniques et d'instruments spéciaux.

Malgré un fardeau de plus en plus lourd imposé par les travaux de développement, une recherche active de haute qualité s'est poursuivie à un rythme constant. Il en va de même pour la collaboration avec les laboratoires des universités et des instituts de recherche tant au Canada qu'à l'étranger.

Rapports avec d'autres organismes

L'une des particularités importantes de l'organisation canadienne de l'énergie atomique est que l'organisme investi du pouvoir de réglementation, la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCÉA) fonctionne indépendamment du principal corps administratif (ÉACL). Cette dichotomie n'empêche toutefois pas les deux organismes d'entretenir des liens de travail étroits. Le président de l'ÉACL est membre d'office de la Commission de contrôle et le personnel de l'ÉACL fait partie de plusieurs comités consultatifs de la CCÉA.

Comme le ministère de l'Industrie et du Commerce, l'ÉACL désire accroître la participation de l'industrie canadienne sur le marché en voie de développement de l'énergie nucléaire; elle entretient des rapports avec le ministère des Affaires extérieures et la Société pour l'expansion des exportations à cause de ses nombreux intérêts à l'étranger.